



Réf : 3_smara_20_4

Titre : Déchets, assainissement, forêt...LES CAHIERS DE L'EMERGENCE

Des régions presque poubelles

Aujourd'hui, les régions ainsi que les élus locaux sont conscients que toutes les actions concrètes en faveur de la protection de l'environnement et le développement durable dépendent d'eux. Seulement, les chantiers sont colossaux tant le retard pris en ces domaines est important. Les régions sont donc premières en ligne. Déjà les difficultés à surmonter et les actions à mettre en place ont été identifiées. Le 18 janvier dernier, une concertation a, en effet, démarré à travers les 16 régions du pays. Durant un mois, élus locaux, ONG, entrepreneurs et experts en matière d'environnement ont été invités à donner leur avis sur le projet de la Charte nationale. Un projet qui doit engager le Maroc dans un processus de développement durable. Leurs recommandations ont été prises en considération dans l'élaboration du document final de la Charte



Casablanca

La région du Grand Casablanca possède 50 km de côtes. S'étendant sur une superficie globale de 1 615 km² avec une densité de 4100 hab/km², la région est limitée au nord, au sud et à l'est par la Chouia-Ouardigha et à l'ouest par l'océan atlantique

- Forêts: Les forêts de Bouskoura et Marchiche polluées par les déchets domestiques et dégradées par les activités récréatives, tassements du sol par les véhicules

- Agriculture: Utilisation irrationnelle de l'eau d'irrigation, baisse de nappe phréatique, utilisation d'une mécanisation non appropriée à la nature des sols, utilisation intensive de pesticides

- Eau: Eaux de surface dégradées, pollution des eaux du barrage Hassar et des oueds Bouskoura et El Maleh. Les nappes de Berrechid et de la Chaouia également contaminées. Les zones humides de Mohammédia et Hay Hassani, sujettes à de nombreuses sortes de pollution

- Littoral: Dégradation des littoraux de Casablanca et Mohammédia par les rejets industriels et urbains non traités, prélèvement illicite de sables, pressions urbaines sur les espaces de Dar Bouazza et Mansouria

- Air: mauvaise qualité de l'air due à un trafic automobile intense, émissions atmosphériques importantes, impact sur la santé

Rabat-Salé-Zemmour-Zaër

La région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër occupe une place stratégique, du fait qu'elle abrite la capitale du Royaume. Située au nord-ouest du pays, au niveau du plateau central, elle est délimitée au nord par la région Gharb-Chrarda-Bni Hssen, au sud-est par la région de Meknès-Tafilalet, au sud ouest par la région Chaouia Ouardigha et à l'ouest par l'atlantique

- Forêts: Grosse pression pastorale sur les forêts de Maamora et de Temara, surexploitation du chêne liège

- Agriculture: Exploitation exagérée des sols, systèmes d'irrigation mal adaptés



- Eau: Rejets liquides ménagers et industriels et des lixiviats de la décharge d'Akrech dans les eaux de l'oued Bouregreg, surexploitation des nappes phréatiques
- Littoral: Forte urbanisation, déversement d'eaux usées non traitées, décharges sauvages le long de la côte

Guelmim Es-Smara

La région de Guelmim Es-Smara est limitée au nord par la région Souss Massa, à l'est par la frontière maroco-algérienne, à l'ouest par l'Atlantique et la région de Lâayoune-Boujdour-Sakia El Hamra et au sud par la Mauritanie

- Forêts et oasis: Les écosystèmes forestiers et oasiens de la région sont fragiles et vulnérables. Les raisons: aridité du climat, forêts non délimitées et homologuées et infrastructures ensablées
- Agriculture: Ensablement des exploitations, surpâturage, sols pauvres
- Eau: Pollution des nappes, eaux usées non traitées, pompage intense et augmentation de la salinité, décharges sauvages
- Littoral: Rejets domestiques et industriels
- Air: Pollution par les moyens de transport et par l'exploitation de carrières

Tanger-Tétouan

La région est caractérisée par sa double ouverture sur l'Atlantique et la Méditerranée. Elle est aussi marquée par la prédominance du relief formé par la chaîne rifaine qui s'étend jusqu'à la péninsule tangéroise

- Forêts: Incendies, défrichements et prélèvements en bois de feu intenses, moins de 10% de forêts homologuées, érosion des sols
- Agriculture: Les zones agro-écologiques du nord du pays sont les plus vulnérables aux changements climatiques, inondations, sécheresse
- Eau: Envasement des retenues de barrages, pollution des oueds par les rejets urbains et industriels
- Littoral: Dégradation des eaux côtières et de baignade, des plages. Pollution marine due au dégazage et déballastage, faune marine menacée

Gharb Chrarda Beni Hssen

La région du Gharb Chrarda Beni Hssen est limitée au nord par la région de Tanger Tétouan, au nord-est par Taza-El Hoceima-Taounate, au sud-est par Fès Boulemane et Meknès Tafilalet, au sud par Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et à l'ouest par l'Atlantique

- Forêts: Grande pression humaine (urbanisation, projets touristiques), surpâturages, braconnage
- Agriculture: Forte pression hydrique, inondations
- Eau: Pollution domestique et industrielle des oueds Sebou et Beht, le Sibe de Merja Zerga menacé par les effluents liquides de unités de conserve d'olives via l'oued Drader, nappe Mâamora surexploitée



- Littoral: forte concentration de population, dégradations diverses liées aux activités anthropiques

Chaouia-Ouadigha

La région de Chaouia-Ouadigha s'étend sur la plaine de la Chaouia, la plaine de Berrechid, le plateau des phosphates et la partie sud-ouest des plaines de la Meseta.

- Forêts: Non organisation des parcours forestiers, prélèvements excessif en bois de feu
- Agriculture: Sécheresse structurelle, dégradation des parcours, surexploitation des nappes, contamination des sols par les pesticides
- Eau: Epuisement des réserves, pollution, envasement des barrages de Tamesna et d'El Maleh
- Air: Emissions liées à l'activité industrielle et transport au niveau des centres urbains.

Doukkala-Abda

La région de Doukkala-Abda s'étend principalement sur les plaines de Doukkala, Abda et Ahmar. La région est située sur la côte atlantique, limitée au nord est par la province de Settat, au sud-est par la province de Kelâa Sraghna et la wilaya de Marrakech et au sud ouest par la province d'Essaouira

- Forêts: Surexploitation par le prélèvement du bois à feu et en fourrages, déforestation pour les besoins de l'industrie touristique, dégradation des sites d'intérêt biologique et écologique.
- Agriculture: Système d'irrigation vétustes, sécheresse, dégradation des parcours
- Eau: Eaux de surface de mauvaise qualité, eau salée au niveau d'El Jadida, l'utilisation des fertilisants menace les nappes
- Littoral: menaces sur la lagune de Oualidia, estuaire de l'oum Er Rbia, exploitation illicite du sable, recul du trait de côte, pêche illicite
- Air: Trafic automobile intense. Les activités industrielles, surtout celles relatives à l'extraction et la calcination des phosphates, la fabrication des engrais constituent une source dégradant la qualité de l'air

Laayoune Boujdour Sakia El Hamra

La région est située sur un vaste plateau (hamada), constitué principalement d'immenses plateaux désertiques. Le relief est très peu accidenté, mis à part les dépressions des Sebkhass (vastes plaines sans végétation) et les lits creusés dans la province de Lâayoune et les falaises élevées du littoral et les chaînes de montagnes à l'est de la province de Boujdour

- Forêts: Désertification, surpâturage, dégradation de la végétation
- Eau: Dégradation qualitative, quantitative des ressources et salinité élevée. Une situation aggravée par les sécheresses répétées
- Air: Fumées importantes dégagées par les unités de production d'huile et farine de poisson, mauvaises odeurs, rejets gazeux provenant de l'unité de traitement des phosphates « Phosboucrâa », de la cimenterie de Lâayoune



- Littoral: Les rejets des eaux usées domestiques et industrielles menacent littoral et les zones humides. Surexploitation des ressources par la pêche, solubilité des sels au niveau de Akhenfir et la lagune de Khnifiss

Tadla-Azilal

La région de Tadla-Azilal est limitée au nord par la région Chaouia Ouardigha, au sud par la région Souss-Massa-Drâa, à l'ouest par la région de Marrakech et à l'est par la région de Meknès-Tafilalet

- Forêts: Défrichements et prélèvements excessifs en bois de feu, érosion des sols, pression pastorale
- Agriculture: Succession de sécheresses qui entravent l'expression du potentiel agricole de la région, baisse chronique des dotations d'eau d'irrigation allouées
- Eau: Rejets domestiques, pollution des eaux souterraines, envasement des barrages My Youssef, Bin Al Ouidane et Hassan Ier
- Environnement: Défaillance des systèmes d'assainissement, prolifération de l'habitat insalubre, exploitation intensive des zones de sable et roches de concassage, pollution de l'air.

Taza Al Hoceima Taounate

La région présente un territoire aux paysages divers. On en distingue le littoral de la province d'Al Hoceima, les plaines de la Moulouya et de Guercif, les plateaux désertiques de Guercif, le bassin du Pré-Rif, les zones montagneuses du Rif et du Moyen-Atlas

- Forêts: Déforestation due à la pression urbaine, au défrichage et le prélèvement du bois énergétique. L'assiette foncière non apurée, notamment dans les provinces de Taounate et Al Hoceima, engendre des empiètements sur le domaine forestier
- Agriculture: déversement des margines dans les eaux, sécheresses, inondations
- Eau: Problème de la qualité des eaux dû aux rejets urbains, à l'augmentation de la salinité, pollution des nappes par les pesticides, modification des cours d'eau due aux prélèvements des matériaux de construction. Pollution par les margines déversées dans les oueds, essentiellement dans les provinces de Taounate et Taza
 - Littoral: Côtes polluées par les rejets des eaux usées, surféquentation des plages et extraction abusive des sables, pêche illicite importante

Souss-Massa-Draa

La région représente 9,9 % du territoire national. Elle compte 2 préfectures (Agadir Ida-Outanane et Inezgane Aït Melloul) et 5 provinces (Chtouka Aït Baha, Taroudant, Tiznit, Ouarzazate et Zagora)

- Forêts: Dégradation des ressources forestières (arganeraies), perte de la biodiversité, dégradation de la faune (gazelle à Ighrem), disparition des zones humides, régression des oasis de Zagora, Ouarzazate et Taroudant, infection des dattiers par le bayoud
- Agriculture: Ressources en eau limitées et surexploitées, fragilités des écosystèmes pastoraux, problèmes de déchets agricoles (restes des cultures, plastique, fer...)
- Eau: Surexploitation des eaux souterraines, salinité des eaux,
 - Littoral: Rejets des agglomérations urbaines et des unités industrielles sur le littoral d'Agadir, eaux marines polluées par les collecteurs d'Anza et d'Agadir,



- Air: Pollution par les décharges sauvages, rejets atmosphériques, vétusté du parc automobile

Oriental

La région de l'Oriental représente 11,6% du territoire national. Elle est frontalière avec l'Algérie à l'est et au sud, avec une frontière de 550 km depuis la station balnéaire de Saïdia, au nord jusqu'à Figuig au sud et bordée par la Méditerranée et par 3 régions à l'ouest (Taza-Al Hoceïma-Taounate, Fès-Boulemane et Meknès-Tafilalet)

- Forêts: Désertification et dégradation parfois irréversible notamment dans la province de Figuig, contamination des sols par les nitrates (Berkane, plaine des Triffas), surpâturage, dégradation des oasis (Figuig, Bouâanane, Ain Chouater)
- Agriculture: Pluies irrégulières, exploitation anarchique des nappes, ensablement, surpâturage, mise en culture des terrains de parcours
- Eau: Contamination des nappes par les rejets domestiques, agricoles et industriels, épuisement des nappes, pollution des oueds
- Littoral: Menaces sur la lagune de Nador et zone de Saïdia, abondance des mouches sur les côtes de Nador, dégradation de l'embouchure de la Moulouya,
- Air: pollution due à l'utilisation d'essence riche en plomb venant d'Algérie, pollution par les carrières, la centrale thermique de Jerada et les briquetteries (axe Nador-Zaïo)

Marrakech-Tensift-Al Haouz

La région de Marrakech Tensift-Al Haouz comprend la préfecture de Marrakech et cinq provinces: Essaouira, Chichaoua, Al Haouz, El Kelâa des Sraghna et Rhamna. La région représente 4,4 de la superficie totale du pays

- Forêts: Surexploitation des massifs forestiers afin de satisfaire les besoins en bois de feu et fourrage, extension des cultures et urbanisation instense, recul de l'arganier
- Agriculture: Sécheresses fréquentes, utilisation intensive d'engrais, inondations
- Eau: Surexploitation de l'eau pour l'irrigation, pollution des nappes, haute teneur en nitrate et salinité, envasement des barrages
- Littoral: Dégradation du littoral d'Essaouira, rejets industriels et urbains sans traitement préalable
- Air: Pollution générée par le transport et les unités artisanales de poterie et industrielles, conséquences sur la santé, pollution par l'activité des carrières

Meknès Tafilalet

La région de Meknès-Tafilalet représente 11% du territoire national. Elle comprend la préfecture de Meknès et les provinces de Khénifra, El Hajeb, Ifrane, Midelt et Errachidia

- Forêts: Dégradation des écosystèmes, coupe illicite du bois, surpâturage, défrichements intensifs
- Agriculture: Contamination des sols par les pesticides, nitrates et phosphates



- Eau: Diminution et dégradation des ressources, pollution domestique et industrielle des eaux, salinisation des nappes par une utilisation non contrôlée des nappes
- Air: Rejets gazeux émanant des différents moyens de transport, des usines et carrières

Fès Boulemane

Située au centre nord du Maroc, la région de Fès-Boulemane représente 2,85 % de la superficie du territoire. Elle regroupe une préfecture (Fès) et trois provinces (Sefrou, Moulay Yacoub et Boulemane)

- Forêts: Pressions urbaines sur le patrimoine forestier, prélèvement intense de bois de feu, braconnage dans les cédraies
- Agriculture: Problèmes liés à l'utilisation des eaux usées à des fins agricoles, dégradation des productions
- Eau: Rejets liquides et solides qui polluent les sources, surexploitation des nappes due au développement agricole et industriel, bassin du Sebou le plus pollué du Maroc
- Air: Pollution par les rejets atmosphériques des unités artisanales des potiers, et moyens de transport

Oued Eddahab Lagouira

La région Oued Eddahab Lagouira se situe à l'extrême sud du Royaume. Elle est limitée au nord par la province de Boujdour, au sud et à l'est par la Mauritanie et à l'ouest par l'atlantique

- Forêts: Ecosystèmes fragilisés par l'urbanisation, aridité du climat, dégradation des parcours par le surpâturage, dégradation de la biodiversité par une surexploitation de la faune et la flore
- Agriculture: Système d'irrigation inadapté
- Eau: Surexploitation de la nappe profonde autour du périmètre agricole de Taourta (près de Dakhla), épuisement des eaux fossiles
- Littoral: Surexploitation des ressources halieutiques, empiètement sur le domaine public maritime, baie de Dakhla polluée par le rejet des eaux usées, les colonies de phoques moines menacées d'extinction.

Source : web L'ECONOMISTE